www.villemomble.fr | @mairie.villemomble

Villemomble &Vous

Villemomble Magazine

N°111 - MAI 2025

BUDGET

La maîtrise d'un calcul difficile

Villemomble

Voir page 11

= SOMMAIRE =

4/6
Vous y étiez !
Retour en images sur les actualités des dernières semaines

7
Actus
Les actus et petits rappels

8/10
Toujours + d'infos
Le plein d'infos sur la commune

11/14
Grand angle
Budget 2025 : la maîtrise d'un calcul difficile

15
Parlons de...
Georges Bréheret : un héros de la Résistance « oublié »

16/17
Zoom
RPE-LAEP L'arc-en-ciel : plus qu'une structure, un lieu de partage

19
Focus Sport
Découvrez les résultats de vos clubs villemomblois et les prochaines dates des rencontres sportives

20
Décryptage
Les principales délibérations du Conseil municipal du 4 avril 2025

21
Agenda
Toutes les dates à retenir

VILLEMOMBLE MAGAZINE | Directeur de la publication : Jean-Michel Bluteau, Maire de Villemomble | Directrice de la communication : Christelle Charlot | Rédaction : Morgane Lespinasse | Création graphique, maquette et suivi de fabrication : Lucie Nouaille | Photographies : Julien Labrosse, Shanys Francillette, Morgane Lespinasse, Lucie Nouaille, Adobe Stock, DR | Impression : L.Imprime, 20 rue des Frères Lumière, 93220 Neuilly-sur-Marne, 01 49 44 88 20 | Édition : mai 2025 | Tirage : 15 000 exemplaires | Dépôt légal : à parution | Numéro ISSN 1274-7858

PEFC

IMPRIM'VERT

Villemomble

Si vous ne recevez pas le journal, retrouvez-le en ligne ou contactez la rédaction à communication@mairie-villemomble.fr ou au 01 49 35 25 37.
Villemomble & Vous, 13 Bis rue d'Avron, 93250 Villemomble

ÉDITO

Mesdames, Messieurs,

Chères Villemombloises, Chers Villemomblois,

L'arrivée des beaux jours nous permet à tous de redécouvrir notre ville sous ses aspects les plus chaleureux. Le temps où nous prenons le soin de nous retrouver tous ensemble et de faire ville ensemble est désormais bien là.
Ce temps nous permettra de voir la fin des **travaux de l'extension du parc René Martin ainsi que ceux de la Coulée verte**. Ces espaces verts restitués aux Villemomblois font partie de cette politique volontariste que ma majorité et moi-même avons voulu pour notre ville. **La canopée villemombloise qui permet de reconstituer des îlots de fraicheur** en pleine rue, **les 400 arbres plantés au cours du mandat** sont autant d'éléments indispensables à la transition écologique de notre commune.

Tout cela est mis en œuvre par notre budget dont vous allez connaître la présentation au cours de ce numéro.
Jamais nous n'avions été confrontés à une telle conjoncture. **Nous perdons pas moins de 1,2 millions d'euros de dotations cette année**, couplé à une hausse de 1 million d'euros des dépenses de fonctionnement, ce qui constitue autant d'arbitrages qu'il nous a fallu tenir.

À Villemomble, nous nous sommes attachés à répartir l'effort de manière équitable sur toutes nos politiques. J'ai conscience de la difficulté de la tâche, pour autant **je ne peux me résoudre à ce que l'on remette en cause des services indispensables aux Villemomblois** comme notre police municipale ou encore la vidéoprotection couvrant 85 % de notre territoire.

Nous avons donc voulu **un budget contraint, mais résolument pour l'avenir de notre ville**. Villemomble doit achever d'entrer dans le XXIe siècle et ce budget y contribuera pleinement avec **la continuité du projet Cœur de ville** notamment.

L'an prochain semble se profiler de manière tout aussi complexe. Le Premier Ministre souhaite demander 8 milliards d'euros aux collectivités, ce qui représente bien plus que ce que le gouvernement Barnier prévoyait alors.

À Villemomble, nous restons résolument optimiste car nous avons le devoir de continuer à travailler pour que Villemomble continue d'être une ville à vivre.

Jean-Michel Bluteau,
Maire de Villemomble
Conseiller Départemental de la Seine-Saint-Denis

UNE RENCONTRE AVEC LES ESPÈCES MENACÉES

Très beau succès pour l'exposition *Biodiversité*, présentée du 15 mars au 6 avril par le Photo-club pavillonais. Villemomblois, et notamment écoliers, ont ainsi pu déambuler dans les salles aménagées du Château Seigneurial, pour s'informer et être sensibilisés à la protection des espèces menacées.

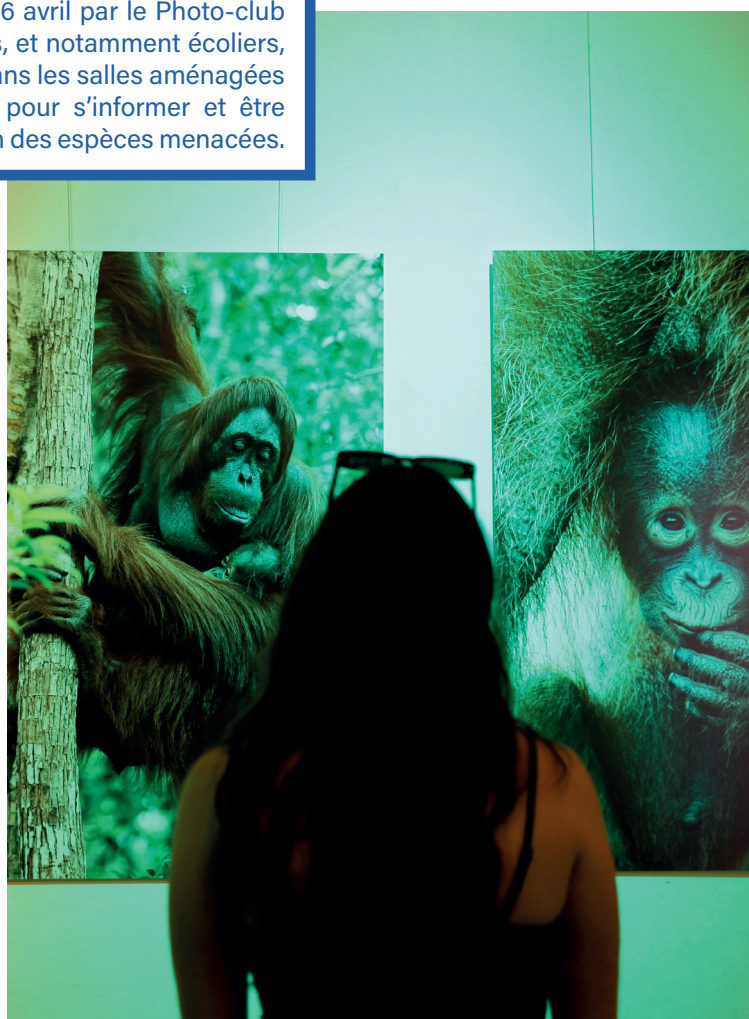

SPECTACLE KLEK ENTÒS

Ils ont osé ! Samedi 29 mars, la salle du théâtre Georges Brassens était remplie pour le spectacle du mystérieux et très attendu Klek Entòs. Villemombloises et Villemomblois étaient ainsi invités dans son univers à la fois poétique et inquiétant, afin de prendre conscience de leur propre peur et de les affronter.

FOIRE AUX GRENIERS

Vêtements, jouets, babioles, livres ou encore tableaux... Toute la journée du dimanche 6 avril, le public a pu chiner dans l'avenue Gallieni lors de ce rendez-vous printanier prisé des Villemomblois.

INAUGURATION DE LA RUE DU VERT COTEAU

Élus et Villemomblois étaient réunis, samedi 5 avril, afin de marquer la fin des travaux de la rue du Vert Coteau. Une véritable avancée pour ce quartier qui ne possédait pas de trottoirs, et a vu son assainissement refait.

CINÉ-CONCERT AU CONSERVATOIRE

De Buster Keaton à Star Wars en passant par Final Fantasy : avec les extraits musicaux joués en live par les musiciens d'Aïda concerts et Dominique Sablier, le public a voyagé à travers le cinéma et la musique.

RETOUR DES PARTICIPANTS DU 4L TROPHY

De retour à Villemomble, Léo et Lucas ont symboliquement franchis la ligne d'arrivée, installée au Château Seigneurial, après avoir fini 11e sur les 1200 équipes du raid 4L trophy. Une course d'orientation qui les a menés de Biarritz à Marrakech, notamment pour fournir du matériel scolaire aux enfants du sud-est du Maroc.

UN ACCOMPAGNEMENT POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

L'association « Écrivains Publics à Villemomble » a pour mission de venir en aide à tous ceux qui ont des difficultés avec la langue française et les documents administratifs.

Aujourd'hui, la quasi-totalité des documents administratifs demande d'être remplie en ligne. Mais l'accès à Internet n'est pas à la portée de tous. L'association des « Écrivains Publics à Villemomble » a été créée par des citoyens villemomblois pour répondre à ces besoins. Les permanences accueillent, gratuitement et sur rendez-vous, toutes les personnes sans distinction : l'identité de ces personnes, ainsi que toutes les informations recueillies lors des entretiens restent confidentielles.

L'un des principes de l'association est de faire participer le demandeur à l'acte d'écriture en l'écoutant, en l'aidant à formuler plus clairement sa demande. L'écriture devient ainsi en même temps un instant de formation. Cependant, l'association précise : « *les écrivains publics sont des bénévoles désireux d'aider leurs concitoyens, ils ne remplaceront jamais une assistante sociale ou un avocat. Les écrivains publics sont un lien humain entre les demandeurs et les institutions* », affirment-ils dans leur communiqué. Leur credo : aider de façon anonyme et confidentielle toute personne ayant des difficultés avec la lecture, la compréhension et la rédaction de documents.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les permanences se font uniquement sur rendez-vous (gratuit) :
→ Mercredi et vendredi, à l'Hôtel d'Entreprise (121 avenue de Rosny)
→ Jeudi, à la Circonscription départementale de service social (1 rue Saint Louis)
Informations et rendez-vous au **07 84 58 31 27**.

10 JOURS SANS ÉCRAN : CAP OU PAS CAP ?

Cette année encore, les élèves de Villemomble se lancent dans le Défi sans écran, du 13 au 22 mai. Un challenge porté par les parents d'élèves et soutenu par la Municipalité.

L'objectif est simple : se passer d'écran de loisirs, que ce soit la télévision, les jeux vidéo, les tablettes ou encore les smartphones, pendant 10 jours. Du 13 au 22 mai dans toute la France, les écoles sont sollicitées pour participer au Défi sans écran. « *De plus en plus d'études montrent que les écrans sont un fléau* », explique Anne-Claire Tournois, représentante des parents d'élèves. « *Direct ou indirect, l'impact des écrans est vraiment délétère pour le développement des enfants, que ce soit dans la motricité fine, le langage…* »
Et pour la deuxième année consécutive, les écoles villemomblois vont jouer le jeu : « *Douze écoles, maternelles et élémentaires, vont participer, soit au total 3136 élèves, contre sept écoles l'année passée* », détaille-t-elle. Un carnet de bord sera distribué à chaque écolier pour cocher, jour après jour, les moments de la journée qui se sont déroulés sans écran. « *Chacun est libre de le faire à son rythme. Il n'y a pas d'échec puisque chaque petit temps déconnecté est une victoire* », précise Anne-Claire Tournois.

Pour les enfants, mais aussi les adultes

Un challenge bien préparé en amont : « *Nous avons fait plusieurs réunions avec les parents et quelques enseignants, pour que ça fonctionne au mieux* », poursuit Anne-Claire Tournois. Et les parents aussi sont incités à jouer le jeu : « *C'est important de montrer l'exemple. Il y a plein de bénéfices à l'arrêt des écrans, les enfants dorment mieux par exemple* ».
Pendant ces dix jours, différentes structures de la ville proposeront des activités pour substituer aux écrans : initiations sportives dans les clubs, moments jeux de société dans les centres sociaux ou encore rendez-vous à la médiathèque : « *Il y a beaucoup de choses à faire ensemble, même simplement converser à table plutôt que de regarder la télévision. On se retrouve un peu lors de cette semaine, autant parents que enfants. D'où le slogan : Se déconnecter pour mieux se reconnecter* ».

← Pour plus d'information, scannez le QR code

JARDINS FAMILIAUX AU PARC RENÉ MARTIN : LES CANDIDATURES SONT OUVERTES !

La Ville a aménagé de nouvelles parcelles de jardins partagés, au sein du parc René Martin, au rond-point Carette. Ces terrains permettent aux Villemomblois résidants en appartement, qui le souhaitent, de bénéficier d'un jardin à cultiver. Disponible à la location, ces oasis de verdures séduiront les amateurs de la consommation locale. Ceux qui souhaitent participer peuvent déposer leur candidature **à partir du 5 mai**, le dossier de candidature étant à télécharger sur le site de la ville.

Les dossiers complets devront être transmis, le **25 mai au plus tard** :
→ par mail à techniques@mairie-villemomble.fr
→ à déposer ou à envoyer par courrier en mairie :
À l'attention de Monsieur le Maire
Mairie de Villemomble,
13 bis rue d'Avron, 93250 Villemomble.

LES VILLEMOMBLOIS INVITÉS À SE RETROUVER LORS D'UN REPAS PARTAGÉ

À l'initiative des Conseils de quartier, la Ville propose aux Villemomblois de se retrouver pour un moment convivial et familial en plein air, un repas partagé au parc Jean Mermoz, **dimanche 18 mai**. Le concept est simple : chaque famille apporte nourriture et boissons à partager, pour déjeuner collectivement. La Ville met à disposition des participants des tables, des chaises et des couverts pour l'ensemble des convives.
De 12h à 18h, des animations seront proposées, articulées autour du thème de la musique : jeux de société, jeux d'extérieur et lecture de contes à 14h.

Pour plus d'informations, il est possible de contacter le service des Conseils de quartier : par téléphone au 01 49 35 42 38 ou par mail à conseilsdequartier@mairie-villemomble.fr

CONCOURS DES MAISONS, JARDINS ET BALCONS FLEURIS

Les inscriptions sont ouvertes !

Afin de contribuer au fleurissement de la Ville, la Société d'Horticulture de Villemomble et des Environs (SHVE) organise, à destination de tous les Villemomblois, le concours des maisons, jardins et balcons fleuris. **L'inscription est gratuite et le bulletin est à retourner avant le 20 juin 2025** par courrier à M. le Président de la SHVE, Mairie de Villemomble, 13 bis rue d'Avron, 93250 Villemomble.

Je soussigné(e) .....
Adresse : .....
.....
E-mail : .....
Tél : .....

Je m'inscris (un seul choix possible) :
☐ Maison avec jardin visible de la rue sans contrainte visuelle
☐ Balcon d'un ensemble collectif / Étage : .....
☐ Fenêtres et façades vues de la rue

☐ Je certifie que les aménagements et l'entretien sont exclusivement réalisés par mes soins sans le concours d'une entreprise de jardinage

☐ Je ne souhaite pas que mes coordonnées soient publiées dans le BIL dans le cadre du palmarès.

Renseignements : Monique Danzoy
01 45 28 36 73 | 06 65 54 82 10
monique.danzoy@free.fr | shve-horticulture.org

QUIZ

JARDINAGE : AVEZ-VOUS LES BONNES PRATIQUES ?

Le printemps suit son cours dans les jardins villemomblois. Que vous soyez passionnés de plantes ou simple curieux, les conseillers de quartier de la Commission développement durable vous mettent au défi de répondre à leurs questions : tontes, moustiques-tigres et mauvaises herbes, avez-vous les bons gestes ?

Tondre lorsque les pâquerettes, pissenlits et primevères sont en fleurs : est-ce une bonne idée ?

☐ Vrai ☐ Faux

Réponse : Faux. Les fleurs sont une source essentielle de nourriture pour les pollinisateurs au début du printemps (abeilles, bourdons, papillons, etc.). À cette période, les ressources florales sont encore rares. En les supprimant trop tôt, on prive les insectes de nectar et de pollen, ce qui fragilise leur survie – et par extension, celle de tout l'écosystème.

Quelle est la méthode la plus efficace pour empêcher la prolifération des moustiques-tigres ?

☐ Semer des plantes aromatiques
☐ Tailler les haies et les arbustes
☐ Mettre du sable dans les soucoupes des plantes

Réponse : Mettre du sable dans les soucoupes des plantes pour éviter l'eau stagnante, et ainsi lutter contre les gites larvaires. Pas de pontes, pas de moustiques !

Tailler ses haies et arbustes au printemps dérange-t-il les oiseaux ?

☐ Oui ☐ Non

Réponse : Oui. Il est en effet recommandé de ne pas tailler ses haies au printemps, car c'est la saison de nidification pour de nombreuses espèces d'oiseaux. En taillant les haies à cette période, le risque est de détruire des nids déjà installés, de perturber les oiseaux en pleine reproduction, ou même de conduire à l'abandon d'œufs ou d'oisillons. C'est pour cela que la taille des haies est plutôt recommandée en automne ou en hiver, hors période de nidification.

Quel terme est parfois utilisé pour remplacer "mauvaise herbe", ces plantes qui ne sont pas forcément nuisibles ?

A. Plante rebelle
B. Plante sauvage
C. Plante adventice
D. Plante envahissante

Réponse : C. Plante adventice. Elle désigne, pour les agriculteurs et les jardiniers, une plante qui pousse dans un milieu aménagé (champ, massif...) sans y avoir été intentionnellement introduite.

Quelle est la période idéale pour semer les légumes sensibles au gel, comme les tomates ou les courgettes ?

☐ 15 mars ☐ 15 avril ☐ 15 mai

Réponse : Le 15 mai. Il est préférable d'attendre cette date pour planter des légumes sensibles au gel. Il est en effet préférable de réaliser vos semis à l'abri, avec une chaleur de fond. Vous pourrez ensuite les replanter dans votre jardin une fois les dernières gelées passées. Vous pouvez cependant commencer à semer les salades, les épinards ou les choux.

Les haies et les composts sont-ils un lieu de reproduction pour les moustiques tigres ?

☐ Vrai ☐ Faux

Réponse : Faux. Les moustiques tigres pondent leurs œufs dans des zones susceptibles de retenir de l'eau. Les œufs n'éclosent qu'au contact de l'eau stagnante. Ainsi, un compost ne devient un lieu de ponte que s'il contient de l'eau stagnante, par exemple dans des feuilles de choux.

Qu'est-ce que les Conseils de quartier?

Les Conseils de quartier sont des instances municipales de démocratie participative. Ces collectifs de Villemomblois permettent d'intégrer les citoyens dans les décisions municipales et de favoriser les échanges entre les habitants, les élus et les services de la ville. Ensemble, les conseillers débattent, apportent des idées, remontent les besoins des habitants et dynamisent la vie des quartiers.
Pour plus d'informations : conseilsdequartier@mairie-villemomble.fr

LES ACTUALITÉS DE GRAND PARIS GRAND EST

UNE RÉDUCTION DE LA TEOM POUR ALLÉGER LA FISCALITÉ DES MÉNAGES

Dans un souci constant de soutenir le pouvoir d'achat des habitants, les élus de Grand Paris Grand Est (GPGE) ont décidé, lors du Conseil de territoire du 1er avril 2025, de **baisser la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** de 7,35 % **à 7,20 %**. Cette mesure vise à alléger la pression fiscale sur les familles et défendre leur pouvoir d'achat.

La TEOM, qui finance la collecte et le traitement des déchets, est une dépense importante pour chaque foyer. Face aux défis économiques actuels, cette réduction permet d'alléger le quotidien des citoyens tout en renforçant la gestion responsable des déchets et des ressources.

En 2025, de nouvelles modalités de collecte ont été mises en place, avec l'introduction de bacs pour le verre et les déchets végétaux en zone pavillonnaire, **tout cela sans augmenter les coûts**. En collaboration avec les villes, GPGE continuera à investir dans des solutions innovantes pour optimiser la gestion des déchets avec l'amélioration du tri et sensibiliser les citoyens à des pratiques écologiques, garantissant ainsi une réduction des coûts et une meilleure prise en compte de l'environnement.

INFORMATION DÉCHETS

Certains Points d'Apports Volontaires (PAV) verre, en zone pavillonnaire seront retirés entre le 7 et le 15 mai, tandis que ceux proches des habitats collectifs seront maintenus. La carte des PAV est disponible sur le calendrier de collecte.

ASTUCE COLLECTE !

Pour faciliter la manipulation de vos bacs dédiés au verre ou aux déchets végétaux, n'attendez pas qu'ils soient pleins pour faire le vide ! Sortez-les à chaque collecte, même à moitié plein.

PLAN LOCAL MOBILITÉ

Vous avez été nombreux à participer à l'atelier de concertation publique sur le Plan Local des Mobilités le 27 mars dernier à la médiathèque.

Grâce à votre participation active, cet événement a été un véritable moment d'échange et de réflexion collective autour des enjeux de mobilité qui façonnent notre quotidien.

PERMANENCES SOLIHA

Budget 2025 : la maîtrise d'un calcul difficile

Une équation inédite

Cette année, le budget a été élaboré dans un contexte encore plus difficile que les années précédentes, marqué pour la première fois par une baisse des recettes de fonctionnement. La commune est confrontée à une baisse de ses recettes alors que les besoins sont plus que jamais présents.
Les nouveaux investissements se concentrent sur le projet Cœur de ville et sur les investissements courants indispensables en matière d'entretien du patrimoine communal (écoles, voirie...). Avec ce budget 2025, la Ville s'engage au maintien de la qualité de tous ses services publics aux administrés avec la poursuite des actions dédiées à l'enfance, à la programmation culturelle et sportive, au soutien à l'action sociale et aux associations locales, ainsi qu'à la sécurité. Tout cela, sans augmentation des taux des impôts locaux, en conservant la prudence nécessaire sur les prévisions de recettes et avec des efforts de gestion accrus.

Jean-Michel BLUTEAU
Maire de Villemomble
Conseiller départemental
de la Seine-Saint-Denis.

« Nous avons fait face, cette année, à une équation inédite qui tient principalement dans une perte de dotations de 1,2 millions d'euros pour la commune, en plus d'une hausse de 1 million d'euros des dépenses de fonctionnement. Nous nous sommes attachés à ce que ce budget contraint ne soit, pour autant, pas un budget au rabais. Il est un budget ambitieux permettant de continuer à anticiper l'avenir et de projeter Villemomble dans le XXIe siècle. Nous allons, par exemple, enfin avoir un cœur de ville rénové adapté aux enjeux écologiques et d'attractivité que notre temps exige. Cela vient constituer une pièce du programme que nous avons voulu pour la commune de Villemomble, avec une action dans les domaines stratégiques comme la sécurité, la propreté, ou encore la transition écologique. »

BUDGET DE DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2025

45 164 642 €

Ce montant correspond au budget qui permet à la Ville de faire fonctionner les services au quotidien.

BUDGET DE DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2025

14 006 372 €

Ce montant correspond au budget qui permet à la Ville de réaliser de nouveaux projets.

AUGMENTATION DES TAUX D'IMPÔTS

0%

La Municipalité maintient sa ligne de conduite et conserve les taux d'imposition 2025 identiques aux années 2024, 2023, 2022 et également aux années antérieures, avec le cumul des anciennes taxes d'habitation et foncière.

Petit tour d'horizon sur les différents budgets de fonctionnement des grandes compétences et les projets à venir

SÉCURITÉ
1 442 245 €

Inclus le fonctionnement des agents de la police municipale et des agents de surveillance de la voie publique, ainsi que la prévention de la délinquance.

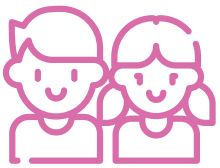

ENFANCE
2 700 514 €

Frais liés à la restauration scolaire, aux 14 écoles, au périscolaire, aux accueils de loisirs et aux séjours, (hors masse salariale).

PETITE ENFANCE
227 331 €

Regroupe les frais liés aux 5 établissements d'accueil du jeune enfant (hors masse salariale).

SPORT
218 356 €

Inclus la piscine, les installations sportives comme les gymnases, les stades et les terrains de tennis (hors masse salariale).

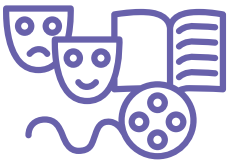

CULTURE
162 555 €

Incluant la médiathèque, le conservatoire, les jumelages, les commémorations et les évènements culturels (hors masse salariale).

ÉVÈNEMENTIEL
184 880 €

Budget alloué à la tenue des différentes manifestations de la ville comme la Saint-Fiacre, le Marché de Noël ou la Kermesse (hors masse salariale).

ESPACES PUBLICS
523 511 €

Regroupe les frais liés à la voirie, les espaces verts, la propreté urbaine, l'éclairage public et la cause animale (hors masse salariale).

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
1 187 000 €

Sans compter 2,3M € d'euros de mise à disposition des installations communales.

CCAS
1 200 000 €

Subventions versées par la Ville inchangées par rapport à 2024.

Les grands projets engagés

En matière d'investissements, le budget 2025 de 14M€ intègre un montant de 5,5M€ pour finir de réaliser les projets lancés entre 2023 et 2024, comme le parc René Martin et la Coulée verte, les plantations d'arbres, le Centre de supervision urbain et vidéoprotection, ou encore l'éclairage public. Parmi ceux-ci, le projet principal est celui du Cœur de ville, proche des 3M€ d'investissement.

Répartition de la masse salariale en 2025

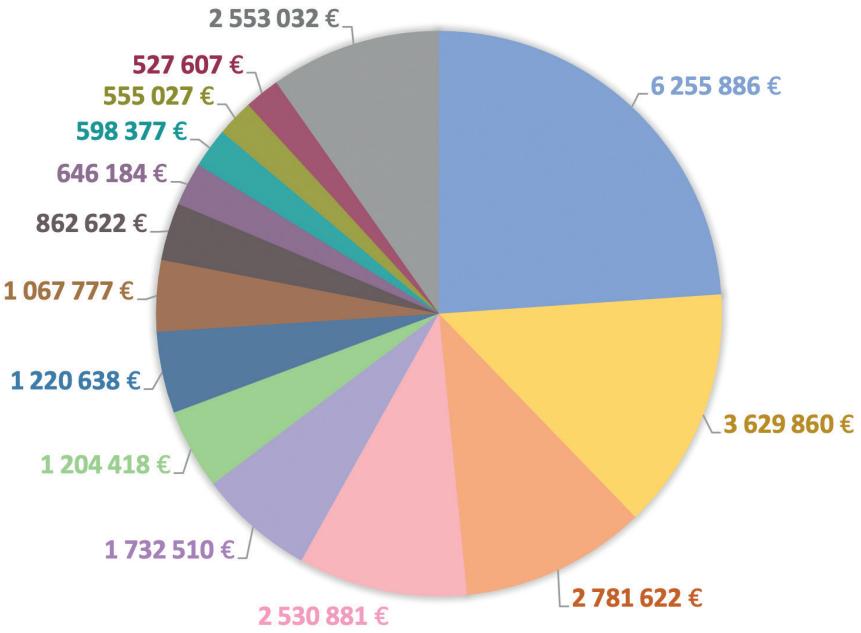

- Administration générale de la collectivité
- Crèche et garderies
- Centres de loisirs
- Écoles maternelles
- Écoles primaires
- Police municipale et agents de surveillance de la voie publique
- Activités artistiques, actions et manifestations culturelles
- Action en matière de propreté urbaine et de nettoiement
- Salles de sport, gymnases
- Bibliothèque, médiathèque
- Piscine
- Hébergement et restauration scolaire
- Espaces verts urbains
- Autres

La Ville, malgré une quasi-stagnation de ces recettes par rapport à 2023 et la poursuite d'une inflation sur les coûts de l'ordre de 3%, a réussi en 2024 à dégager une capacité d'autofinancement de 2,9 millions d'euros, proche de la cible initiale de 3 millions d'euros. La Ville a également réalisé quatre projets majeurs : le nouveau poste de police municipale ; le passage aux LEDs de l'éclairage public avec le pilotage d'intensité, une première technologique au niveau du département qui permet un gain de consommation de 70% ; la vidéoprotection avec le Centre de surveillance urbain (CSU), avec une mise en place effective à 85% du plan de déploiement prévu (hors phase 3) et le nouveau campanile de l'église Saint-Louis.

La commune doit faire face à un nouvel effet de ciseaux, défavorable de -2,2 millions d'euros, auquel s'ajoute une exigence de remboursement de 500 000 euros de recettes antérieures. Ce contexte a contraint la Ville à accroitre de façon importante ses efforts de gestion, en garantissant la bonne continuité de ses services.
La fin de réalisation de projets engagés en 2024, comme la Coulée verte et l'extension du parc René Martin, et le projet Cœur de Ville sont complètement engagés pour une fin de travaux programmée début 2026. Le financement des projets d'investissements est conforté par la recherche de nouvelles subventions.

Guy ROLLAND
Conseiller municipal délégué au Budget, aux Finances et aux Assurances.

PARLONS DE...

Georges Bréheret

Un héros de la Résistance « oublié »

Photographie de Georges Bréhéret provenant de son dossier de victime du devoir n°320. Archives de la préfecture de Police KC 70.

Il est plus qu'un nom gravé sur la stèle commémorative au cimetière Nouveau : Georges Bréheret, gardien de la paix villemomblois, était un Résistant lors de la Seconde Guerre mondiale. À l'occasion des 80 ans de la fin de la guerre, voici son histoire.

« *C'est selon moi un héros de la Résistance oublié* », martèle Guy Martignon, historien et président des Amis du château de Villemomble. « *Les noms de nos Résistants figurent sur nos plaques de rue. Pourtant, celui de Georges Bréheret n'y est pas.* »
Georges Joseph Bréheret est né le 31 août 1895 à Feneu, dans le Maine-et-Loire. Après avoir obtenu son certificat d'études, il rejoint Paris pour entrer dans l'armée, à la caserne Mouffetard du 5e arrondissement, au sein de la Garde républicaine. Après l'Armistice et au début des années folles, Georges rencontre sa future épouse Joséphine, avec qui il aura un fils : Daniel. Ensemble, ils s'installent dans un premier temps au Raincy, puis à Villemomble, dans la rue François-Coppée.

Il entre dans la Résistance très tôt

Lors de la Seconde guerre mondiale, Georges est muté au commissariat de Noisy-le-Sec, puis au poste de police de Villemomble. Il se rallie clandestinement à la Résistance, et rejoint le réseau Vercingétorix, créé par Aymé Guerrin, puis plus tard la Confrérie de Notre-Dame, sous le pseudo de Lefort. « *Il donne des cours de préparation militaire avec de vieux fusils, participe à des actes de sabotage et devient un informateur de qualité* », relate l'historien dans ses écrits. C'est ainsi que Georges, informé la veille de la rafle du Vél'd'Hiv, une arrestation massive de juifs et d'apatrides le 16 juillet 1942, aurait convoqué à la mairie de Villemomble les personnes concernées : « *Ensuite, il est allé prévenir ceux qu'il n'a pas pu joindre, pour que ces futures victimes ne dorment pas chez eux cette nuit-là* ».
En septembre 1941, la confrérie étend son action et plusieurs centrales radios avec Londres sont installées à Paris et en banlieue. Le 13 novembre 1943, les services allemands se présentent au domicile du Villemomblois et des coups de feu sont tirés. Le pavillon est fouillé, mais aucun poste radio émetteur n'est trouvé : « *Georges avait son poste chez un voisin* », précise Guy Martignon. Les Allemands repartent et Georges rejoint le poste de police : c'est là qu'il sera interpellé par la Gestapo, pour être emmené à la prison de Fresnes. Georges Bréheret est conduit au camp de Compiègne-Royallieu dans l'Oise.

> « Interrogé, il ne parlera pas. »

Un Villemomblois mort pour la France

Le 24 janvier 1944, il est évacué vers le camp de travail nazi de Buchenwald, en Allemagne, mais il n'y reste pas longtemps : le 25 février 1944 il est déporté à Mauthausen, en Autriche. Georges Bréheret est affecté aux sous-camps de Steyr puis à Gusen. « *Nous pouvons résumer l'enfer de Georges Bréheret par les témoignages des quelques détenus qui survécurent : travail harassant, faim, violences, hiérarchie destructrice entre détenus eux-mêmes, maladies… Chaque jour, la mort l'attendait sur le chemin.* » Le 5 mai 1945, le camp de Mauthausen est libéré, mais c'est la veille, le 4 mai, que Georges Bréheret décède, à 49 ans.
Georges Bréheret est alors réintégré, à titre posthume, dans la police comme brigadier-chef, homologué lieutenant, décoré de la médaille de la Résistance, de la Croix de Guerre, et déclaré mort pour la France.

RPE-LAEP L'arc-en-ciel : plus qu'une structure, un lieu de partage

Mercredi 2 avril, L'arc-en-ciel a célébré sa première année d'existence. Cette structure, située au 57 boulevard du Général de Gaulle, rassemble le relais petite enfance et le lieu d'accueil enfants-parents. Un lieu adressé à la fois aux professionnels de l'accueil individuel et aux familles.

Au milieu d'une atmosphère calme, composée de musique douce et du soleil qui entre dans la pièce, les jeunes enfants jouent sereinement ce vendredi 4 avril matin. L'arc-en-ciel, structure regroupant le relais petite enfance (RPE) et le lieu d'accueil enfants-parents (LAEP), **a ouvert ses portes le 2 avril 2024**. Depuis un an, cet espace dédié à la petite enfance propose à la fois un espace de jeux aménagé, mais aussi des **temps d'échanges, d'écoute et d'information pour les parents** ou les professionnels de l'accueil individuel.

Un espace pour les professionnels et les familles

Le relais petite enfance, **ouvert les matins de semaine sauf le mardi**, est destiné aux professionnels de l'accueil individuel des enfants âgés de 0 à 3 ans, les assistantes maternelles et les gardes d'enfants à domicile : « ***C'est pour les personnes qui travaillent seules chez elles avec les enfants****. Le but, c'est vraiment de rompre l'isolement qu'elles peuvent rencontrer dans leur profession* », précise Émilie Hoang, responsable du site. « *Les professionnels ont un espace d'échanges, entre pros. Au quotidien, c'est un métier très prenant psychiquement. Chacun peut partager son expérience, découvrir de nouvelles activités ou encore profiter des formations proposées.* »
Si 36 professionnels fréquentent le RPE, trois à quatre d'entre eux sont présents simultanément au quotidien. Karima, assistante maternelle villemombloise, garde actuellement des enfants de 14 mois et presque 3 ans : « *C'est un métier qui est plutôt fermé, on est relativement seuls, quoiqu'on en dise. Le seul lien d'adulte qu'on a c'est avec les parents. Là* ***on a un échange professionnel, c'est hyper intéressant et enrichissant pour nous*** ». En souriant, elle poursuit : « *Pour les enfants aussi c'est bien d'avoir accès ponctuellement à un espace collectif. Ils sont chez eux ici. En plus d'être ludique et sécurisé,* ***ça les prépare encore plus à l'approche de la maternelle, qui est une grande étape****. Ils ont plusieurs intervenants dans leur circuit, se sociabilisent avec les autres enfants… C'est un outil de travail pour nous, je ne sais pas comment on a fait sans* ».

Le RPE accompagne et informe également les familles dans la recherche d'un mode d'accueil et dans l'emploi d'une assistante maternelle (accompagnement dans le statut de particulier-employeur).

Soutenir la parentalité

Le lieu d'accueil enfants-parents est aussi **un endroit dédié aux familles, deux demi-journées par semaine**. Anonyme, en accès libre et sans réservation, le LAEP accueille depuis un an 122 enfants, âgés de 0 à 6 ans, accompagnés d'un adulte référent. «*Le LAEP a aussi un rôle de soutien à la parentalité. Ils peuvent se rencontrer, échanger sur leur quotidien. Et ça leur fait du bien*», ajoute Émilie Hoang. Deux accueillants sont toujours présents sur le site. «*Il y a beaucoup d'échanges et d'écoute, c'est notre rôle. Avec les parents, on enlève notre casquette de professionnel et on ne juge pas. Souvent, juste en parlant, les personnes trouvent elles-mêmes la réponse à leur problème.*»

Un lieu ressource pour les familles

Vendredi après-midi, toute autre ambiance avec les cris de joie de Shana, deux ans. «*Je viens très souvent, pour qu'elle puisse rencontrer d'autres enfants et communiquer avec eux, puisqu'elle rentre bientôt en maternelle*», explique sa grand-mère Kamalambikai. «*J'aimerais pouvoir venir tous les jours.*» Shana sera vite rejointe par Ayden, deux ans, et sa maman Asma : «*Quand on est venus la première fois, il avait un an. Maintenant qu'il est grand et qu'il parle, il réclame pour venir. Il sait qu'on vient deux fois par semaine, il connaît même le trajet !*», plaisante-t-elle. «***J'adore le voir avec d'autres enfants, il s'est même fait des copains.*** *J'aime un peu tout, même le fait que ce soit anonyme : y'a pas de jugement entre mamans, on se met moins la pression.*»

Patricia FITAMANT
Adjointe au maire, déléguée
Petite enfance et Famille

Depuis son ouverture en avril 2024, le relais petite enfance et le lieu d'accueil enfants-parents sont des espaces très appréciés des familles et des professionnelles de l'accueil individuel. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. À ce jour, 34 assistantes maternelles accompagnées des enfants qu'elles accueillent, sur les 90 en activité sur la commune, fréquentent régulièrement la salle de jeux du RPE en matinée ainsi que 2 gardes à domicile. Quant au LAEP, la fréquentation ne fait qu'augmenter au fil des mois : 122 enfants accompagnés d'un de leur parent ont pu bénéficier de cet espace jeux sur les deux demi-journées hebdomadaires. En tant qu'élue Petite enfance, je suis très satisfaite de ces chiffres. Cette structure répond à un réel besoin des familles. Fort de ce succès, nous envisageons à l'avenir d'étendre ces activités dans d'autres quartiers de la commune.

Informations pratiques

Horaires

- **Relais Petite Enfance :** du lundi au vendredi (sauf mardi) de 9h à 12h30.
- **Lieu d'accueil enfants-parents (accès salle de jeux) :** mardi de 9h à 12h et vendredi de 13h30 à 17h (hors vacances scolaires). Sans inscription, gratuit et anonyme.
- **Accueil public, hors vacances scolaires :** lundi, mardi 13h30-17h | mercredi 13h30-17h (sur rendez-vous) | premier jeudi du mois 17h-19h.

Vacances scolaires : lundi, mercredi, vendredi 13h30-17h (sur rendez-vous).

L'arc-en-ciel

57, boulevard du Général de Gaulle
93250 Villemomble (parking sur place)

Contact

Téléphone : 01 49 35 53 16
Email : rpe-arcenciel@mairie-villemomble.fr

APPEL À BÉNÉVOLES

Le LAEP recherche des bénévoles pour assurer l'accueil. Alors si vous avez un intérêt pour les familles, les enfants et du temps à accorder, n'hésitez pas à vous faire connaître et envoyer une lettre de motivation à petite-enfance@mairie-villemomble.fr

Villemomble

CONSEILS DE QUARTIER
PARCE QUE CHAQUE AVIS COMPTE

NE LAISSONS PAS LE MOUSTIQUE TIGRE S'INSTALLER

Adoptons les bons gestes

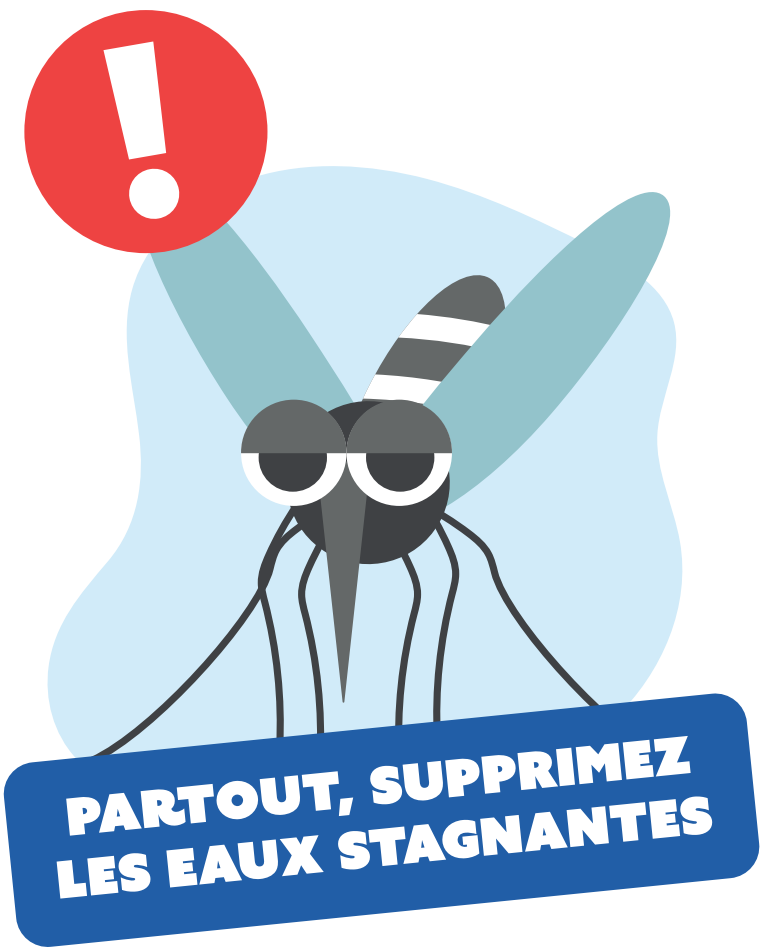

PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES

VIDONS
les contenants
où l'eau peut s'accumuler

VÉRIFIONS
le bon écoulement des eaux
après la pluie

COUVRONS
les réservoirs d'eau

ÉLIMINONS
les endroits
où l'eau peut stagner
(brouette, arrosoirs...)

Au-delà des nuisances qu'il peut générer au quotidien, le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales.

Retrouvez les derniers résultats marquants de vos clubs sportifs et les dates des matchs à venir.

NATATION

Les Championnats départementaux avaient lieu le week-end du 12 et 13 avril à la piscine de Marville pour les benjamins du VS Natation, une compétition à enjeux puisqu'elle est qualificative pour les Championnats régionaux de juin : Ewen Lautredoux se classe 1er sur 50 au 100 mètres dos et 3e sur 200 mètres dos dans sa catégorie, Hillal Sabri se classe lui 1er sur 200 mètres papillon dans sa catégorie.
Le club accueillait les 22 et 23 mars, à la piscine de Villemomble, une compétition du calendrier départemental avec un total de six clubs et 67 nageurs présents. Une belle réussite pour les 16 jeunes nageurs engagés du club, dont nombre d'entre eux ont pu monter sur le podium.

TENNIS

Le 13 avril, lors des finales des Championnats individuels jeunes, les joueurs du VS Tennis se sont particulièrement distingués et plusieurs d'entre eux ont décroché leur qualification pour les Championnats d'Île-de-France. David Heres s'impose face à Aaron Zerah dans la catégorie 11-12 ans, Timothée Mathieu remporte la finale de la catégorie 15-16 ans, et Laurendi Fischer s'impose contre Ugo Piazza dans la catégorie 17-18 ans.

VOUS SOUHAITEZ NOUS COMMUNIQUER VOS RÉSULTATS ?

Envoyez-nous un mail à l'adresse :
communication@mairie-villemomble.fr

→ Retrouvez toute l'actualité de vos clubs sur leurs réseaux sociaux.

JUDO

Samedi 6 avril, les quatre benjamines du VS judo qualifiées au tour final ont combattu. Seule Emma, qui fait une belle compétition, atteint le podium : elle perd son avant-dernier combat, mais repêchée, elle combat pour la place de 3e, qu'elle remporte après une immobilisation au sol. Félicitations à Micipsa qui termine sur la première place du podium lors de la compétition cadet espoir à Gagny dimanche 7 avril.

ARTS MARTIAUX

Les licenciés du club d'arts martiaux *En tout K* se sont distingués lors du Championnat de France à Bischheim (Bas-Rhin), les 5 et 6 avril, avec 8 médailles au total. Dans la catégorie « Technique en binôme », Laurent Carbonell et Vincent Baldy ont reçu la médaille de bronze, en « Combat défense », Mohand Ould Ali et Emanuel Paula ont respectivement empoché la médaille de bronze, et en « Combat libre », Mohand Ould Ali et Anilton Varela ont récolté la médaille d'or, tandis qu'Emanuel Paula et Dominique Baustier ont reçu la médaille de bronze.

Le club SSK Martial Art a l'immense fierté d'annoncer que leur entraîneur de jiu-jitsu brésilien, Everaldo Pinheiro, a été sacré Champion de France de jiu-jitsu brésilien NOGI (Master 1, ceinture noire, -91 kg), lors de la compétition nationale qui s'est tenue le 6 avril dernier. Pour sa toute première compétition, Onur Dinler a décroché la 2e place à l'Open Île-de-France de Grappling GI (ceinture blanche, -88 kg), organisé par la Fédération française de lutte le 9 février. Terence, lui, a obtenu la 3e place dans la même compétition (catégorie GI ceinture blanche, -72 kg).

Conseil municipal - 04/04/2025

Voici les principales délibérations du Conseil municipal du vendredi 4 avril dernier :

BUDGET

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE – EXERCICE 2024

L'une des premières délibérations adoptées par le Conseil municipal concerne l'approbation du compte administratif de la Ville, pour l'exercice 2024.

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2025

Le Conseil municipal a voté l'approbation du budget primitif de la Ville. Soit un total général de recettes et de dépenses égal à plus de 62 millions d'euros.

ENFANCE

RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT AVEC LA CAF

Le Conseil municipal et la Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis ont renouvelé leur convention d'objectifs et de financement, pour les prestations de service des accueils de loisirs sans hébergement périscolaires et extrascolaires. De nouvelles modalités sont mises en place, visant à soutenir le développement de l'offre d'accueil, à renforcer les démarches inclusives et à simplifier les modalités de soutien de la branche Famille.

Retrouvez l'ensemble des comptes-rendus et délibérations des Conseils municipaux sur le site **villemomble.fr** dans l'onglet *Conseil municipal*.

TAXES

FIXATION DES TAXES DIRECTES LOCALES, POUR L'ANNÉE 2025

Le Conseil municipal a approuvé la fixation des trois taxes directes locales pour l'année 2025, qui sont identiques à celles de 2024. À savoir : 31,95 % sur le foncier bâti, 51,32 % sur le foncier non bâti et 22,56 % de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

ANIMAUX

CHARTE COMMUNALE EN FAVEUR DE LA CONDITION ANIMALE

La Municipalité, dans sa volonté de promouvoir la cause animale, a voté l'adoption d'une Charte de l'animal. Un document incitatif qui permettra à la Ville d'inscrire ses actions dans un cadre global, tout en veillant à la protection et au bien-être des animaux.

TRAVAUX

UNE CONVENTION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA RUE DE NEUILLY

Le Conseil a approuvé le projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la Ville et le Département, pour la maîtrise d'ouvrage des travaux de la rue de Neuilly. Les travaux seront menés sur le domaine public routier départemental, sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville de Villemomble, au nom et pour le compte du Département de la Seine-Saint-Denis.

CULTURE

→ Mercredi 14 mai | 19h

14/05

Les trois orchestres du conservatoire, ensemble à cordes, à vents et orchestre symphonique, organisent leur concert ***Les orchestres font leur show***, mercredi 14 mai à 19h.
Tout public, entrée libre, sur réservation. Plus d'informations au 01 48 55 05 05 ou à conservatoire@mairie-villemomble.fr

→ Vendredi 16 au samedi 24 mai

16/05 - 24/05

Le salon Art mat a vocation de faire découvrir des réalisations d'une grande diversité artistique : peinture, photographie, sculpture, gravure… Pour cette deuxième édition, 50 artistes plasticiens et de nombreuses animations vous attendent.
Tout public, entrée libre. Les 17, 18, 23 et 24 mai de 10h à 19h, et du 19 au 22 mai de 14h à 19h, au Château seigneurial.

→ Samedi 17 mai

17/05

Pour ce mois de mai, la **médiathèque Robert-Calméjane** propose deux rendez-vous, samedi 17 mai : à **10h30**, ***Bébé bouquine***, des histoires pour les enfants de 1 à 3 ans, sur inscription. À **15h**, un **après-midi jeux** sur le mode « tables ouvertes », qui permet à des personnes venant seules ou en petit groupe de découvrir des jeux avec d'autres usagers, pour les ados/adultes, entrée libre.
Plus d'informations au 01 48 12 95 50.

→ Mercredi 28 mai | 19h

28/05

Les Heures Musicales sont l'occasion pour les élèves du conservatoire, musiciens et danseurs, de se frotter à l'expérience de la scène et de faire découvrir au public (parents, amis, professeurs) les morceaux et les chorégraphies qu'ils ont préparés.
Entrée libre, auditorium du conservatoire, réservation conseillée. Prochain rendez-vous le 28 mai, à 19h. Plus d'informations au 01 48 55 05 05 ou à conservatoire@mairie-villemomble.fr

ÉVÈNEMENTS

→ Jeudi 8 mai | 11h

08/05

Monsieur le Maire et les élus du Conseil municipal commémoreront le **80e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe**. Au programme : discours des élus, dépôt de gerbe et orchestre du conservatoire. Le pôle enfance du centre social Alain Mimoun exposera également les projets réalisés avec les enfants : fresque, poèmes…
Rendez-vous à 11h à la stèle Charles de Gaulle, puis à 11h30 au square Verdun.

→ Samedi 24 mai | 13h-18h

24/05

La kermesse de printemps revient pour une nouvelle édition. Le **parc de la Garenne** s'animera, **de 13h à 18h**, au rythme des chamboule-tout et autre pêche aux canards pour une belle journée festive. Jeux en tout genre, animations, food-trucks et de nombreux lots à gagner sont au programme de l'emblématique kermesse villemombloise.
Tout public, 1 ticket = 1,50 € | 1 carnet de 10 tickets = 11 €. Renseignements au 01 49 35 25 39 ou à evenementiel@mairie-villemomble.fr

→ Dimanche 25 mai | Dès 8h50

25/05

Rejoignez la **Convergence vélo francilienne**, grand rassemblement de cyclistes, qui l'espace d'une journée permet de découvrir les itinéraires pour rejoindre le centre de Paris en pédalant. Tous les itinéraires convergent vers la place Vauban à Paris et son village avec animations. Un départ depuis Villemomble est organisé, par l'antenne villemombloise Mieux se déplacer à bicyclette (MDB) : pensez à vous vêtir en bleu (couleur du parcours Villemomble – Paris), à prendre à boire et à grignoter ainsi que de la crème solaire.
Balade gratuite, familiale, ouverte à tous pour quelques km ou toute la journée. Rendez-vous sur le **parvis du marché de l'Époque, dès 8h50**. Plus d'informations sur : convergencevelo.fr

Conformément à la loi du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité, les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

GROUPE D'OPPOSITION - LE RASSEMBLEMENT DE LA GAUCHE ET DES ÉCOLOGISTES

Revenons sur le budget 2025 voté le 04 avril. **Les choix budgétaires révèlent les préoccupations et les intentions d'une équipe municipale**. Quand on nous dit « y'a plus d'argent » on s'attend à un budget contraint mais juste et équitable.
Pas à la priorité de l'augmentation du budget communication de la ville : Sondage, bannières, mensualisation du journal municipal, maisons des projets, inaugurations à tout va.
Pas à des choix de subventions d'associations orientés vers les amis ou la famille et des baisses pour les associations que le Maire veut torpiller (Villemomble Sport). **Pas à des sommes astronomiques en augmentation** pour le repas des anciens pour 85000 € et la sortie des anciens pour 59000 € **sans conditions de ressources** alors que la ville a supprimé le portage des repas à domicile et aide financièrement seulement 20 personnes âgées pour les repas quotidiens.
Pas à une course aux œufs de Pâques qui se déroule à la piscine et devient payante pour les enfants.
Pas que la majorité du budget municipal soit affectée en priorité à un projet de pose de pavés au centre de ville au détriment d'autres projets plus urgents. **Ce budget est strictement électoraliste.** La majorité vote tout les yeux fermés. Ils seront tous comptables de ces choix d'utilisation de l'argent public. Les choses sont claires, Monsieur Bluteau ne sert pas la ville, il se sert de la ville.
Soyez sur qu'en 2026 notre équipe vous proposera un projet au seul service de tous les Villemomblois

Jean-Marc Minetto (Président du groupe), Élisabeth Pochon, Nathanaël Bancel. Conseillers municipaux du Rassemblement de la Gauche et des Écologistes.
Tel : 07 66 27 92 23, Mail : minetto2020@gmail.com, Page facebook : Minetto2020-2026

GROUPE D'OPPOSITION - ALLIANCE DÉMOCRATIQUE À VILLEMOMBLE

Le 4 avril dernier s'est tenu le vote du dernier budget de l'ère Bluteau. Comme chaque année, ce **budget** se distingue par son **insincérité**, son **austérité**, et surtout, par son **absence de considération pour les Villemomblois**.
Le maire a choisi de concentrer l'essentiel des investissements sur la réhabilitation du centre-ville, **sans la moindre concertation avec les habitants ni avec les commerçants concernés**.
À un 1 an des élections, le maire cherche **désespérément** à faire oublier un **mandat marqué par l'échec**.
Pendant ce temps, un autre sujet tient à cœur les Villemomblois : le centre de Corrençon-en-Vercors. Ce lieu de vie, de mémoire et de respiration pour les familles a été **pris en otage**. À ce jour, **sa réouverture ne serait pas envisagée avant 2030. Une décennie perdue pour nos enfants.**
Mais ce n'est pas tout. **Le maire politise désormais la vie associative. Villemomble Sports** et **Villemomble Handball** voient leurs **subventions sévèrement réduites**, mettant **en péril leurs activités**. Alors que l'association **dirigée par sa conjointe** bénéficie d'un **doublement de ses moyens** pour **l'achat d'une voiture. Et pourtant, que fait le maire pour le bien-être animal dans notre ville ? RIEN.**
L'élagage sauvage des arbres montre à quel point ce sujet ne l'intéresse pas.
Il est évident que la seule motivation qui guide le maire n'est pas l'amour de sa ville, mais l'amour d'une personne. **C'est une faute en tant qu'élu.**
Le seul intérêt qu'un maire devrait porter, c'est celui de sa ville et de ses habitants.

Anne LECOEUR (Présidente), ancienne adjointe au maire au social, aux seniors et à la santé. Sandrine VERBEQUE, ancienne adjointe au maire à l'urbanisme. Lahoussaine BIYOUKAR, ancien adjoint au maire au sport et à la politique de la ville.
Mail : adav.villemomble@gmail.com, Tel : 0664150043, Page Facebook : Alliance Démocratique à Villemomble.

GROUPE D'OPPOSITION - UNION POUR L'AVENIR DE VILLEMOMBLE

Le 4 avril les membres de RVE l'équipe du maire ont voté le budget de la commune, c'est l'acte annuel le plus important du conseil municipal. Notre groupe UAV **a voté contre ce budget 2025 car il ne va pas dans le sens des besoins des Villemomblois**.
Les charges de fonctionnement continuent d'augmenter fortement à cause des décisions prises depuis 5 ans par le maire et les investissements seront financés par un emprunt. Aussi pour faire quelques économies, **il impose une cure d'austérité aux associations sportives**, (alors que par exemple il y a une forte demande d'inscriptions pour le sport suite aux J O), culturelles et celles en charge de l'insertion. Ces associations d'une part contribuent à l'animation de notre ville, mais d'autre part ont un rôle essentiel dans l'encadrement des jeunes et des plus faibles. **Aucune initiative en matière scolaire, pas de création de place de crèche, plus de portage de repas pour nos anciens, les travaux de la maison familiale de Corrençon quasiment à l'arrêt…**
M le maire est plus attentif au bien-être animal et donne 7000€ à l'association des chats dont il est très proche personnellement, ou à formaliser un jumelage avec une ville Roumaine difficile d'accès.
Gérer une commune de 30 000 habitants ce n'est pas favoriser ses proches, c'est agir pour le bien de tous.
Le comportement du maire vis-à-vis des habitants, des salariés et des élus n'a que trop duré.
Préparons ensemble l'alternance en 2026, rejoignez-nous : contact : calmejane2026@gmail.com

Contact : calmejane2026@gmail.com, 06 67 94 02 78
Les élus du groupe UAV : P. Calméjane, F. Bergougniou, G. Le Masson, A. Kalanyan, T. de Gallier de Saint Sauveur, L. Lefevre, H. Hadad.

GROUPE DE LA MAJORITÉ - RÉUSSIR VILLEMOMBLE ENSEMBLE

Nous sommes maintenant au terme du premier quart de siècle de ce millénaire. Mais la dégradation de notre planète est loin d'être pleinement prise en compte par chacun. Tandis que tous et à notre échelle, nous pouvons agir. **D'aucun dans l'opposition veulent vous faire croire que notre action et notre engagement budgétaire ne serait pas à votre service** ; ne serait pas à celui de notre environnement ! C'est largement faux.

La majorité municipale a fait plus que jamais en 5 ans pour notre ville. Le passage en LED de l'ensemble de notre éclairage public a divisé par 4 notre consommation électrique ; la **rénovation énergétique** de 5 de nos écoles et de 2 gymnases nous font consommer moins ; le **verdissement** de notre flotte automobile ; l'implantation de 8 bornes de rechargement pour **véhicules électriques** ; la révision du plan de circulation automobile dans une douzaine de rues ; le **plan Vélo** qui va nous permettre de traverser la ville d'Est en Ouest et dans les deux sens ; **l'extension du Parc Martin** ou l'avènement de la **Coulée verte** au bas de la Mairie ; la création de **jardins partagés**, le développement de notre **Canopée** des voies arborées ainsi que notre plan **400 arbres** déjà réalisé ; l'installation de **ruches** à la Garenne ou la 1re **Cour Oasis** à Foch maternelle.

Tout cela, nous l'avons réussi : pour nous, pour le futur. Villemomble n'est que 4km² de la surface de la Terre mais elle aura **multiplié par 2,5 ses parcelles naturelles** ! Et là encore, sans dette et sans impôts supplémentaires.

Groupe Réussir Villemomble Ensemble
Réussir Villemomble Ensemble | reussirvillemomble@gmail.com

BIENVENUE !

Février
Hamza BARADJI | Ilyes BOUTALEB | Idriss GUEMMAR ABUBAKER | Noah HAGGANI | Ayman HOQUE | Dèvran MIRZAT | Charlize SIGÜENZA | Keilyne SUKKEA | Fatimah TRAORE

Mars
Maya ABDOULIOIHABI | Yanis ABIDAT | Imran AMIEUR | Isra BOUALLEG | Aylan BRIDJA | Matei CARABULEA | Arina CARRARA | Leon CORNEA | Sira DIAGNE | Maïmouna DIAGOURAGA | Eva DJEGLOU | Kaysân DOR | Alessio DURIC | Lina GAALOUL | Jules GARNACHO | Théo GUNEY | Ismael ICHOU | Lil-Jahson KINDU | Nayah LEGER | Vlad LEON | Isaac MEITE | Seven METBACH | Edel MOATTI | Oussayd NABATE | Ioan POP | Mouna SAIL Perli SEBAG | Veda SINGH | Oumar Ilo SISSOKO | Noor SOUIDINI |Nil ZAHOUANI BURLET | Nahïl ZEROUALI | Cohen ZOTOFF

CONDOLÉANCES

Mars
Michel BARNABÉ, 89 ans | Micheline BASSANINI, 85 ans | Hassane BELFAQIH, 80 ans | Claude BUISSONNIER, 71 ans | Marie DA SILVA GONÇALVES, 59 ans | Om El Khir LABIDI, 76 ans | Jacques FULACHIER, 79 ans | Jean-Michel NOEL, 62 ans | Yvette PETIT, 87 ans | Belmiro Moisés PIRES ESTEVES, 62 ans

FÉLICITATIONS

Mars
José MAYOYO MAYAYA et BALUTI IYEMBO

Selon les données transmises au 22/04/25

Boutique éphémère

39 avenue Outrebon

Retrouvez l'agenda des exposants directement en ligne sur villemomble.fr ou en scannant le QR code ci-dessous :

CONTACT
Service Commerce & Innovations
01 49 35 25 47 | 06 46 46 78 49
commerce@mairie-villemomble.fr
www.villemomble.fr

La Ville recrute

À la recherche d'une opportunité ?
Consultez régulièrement nos offres d'emploi sur villemomble.fr

INFOS PRATIQUES

Les horaires de la mairie :
Lundi, Mardi, Vendredi : 8h30-17h
Mercredi : 8h30-20h
Jeudi : 13h30-17h

Vacances scolaires
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi : 8h30-12h | 13h30-17h
Jeudi : 13h30-17h

@mairie.villemomble

NOUVEAU

Scannez le QR code pour rejoindre la chaîne WhatsApp et retrouver nos actualités chaque semaine

Ou rendez-vous
sur villemomble.fr

13H PARC DE LA 18H GARENNE

Villemomble

ENTRÉE LIBRE

1 = 1,50 € • 10 = 11 €

Fermeture de la billetterie à 16h30

JEUX, ANIMATIONS, STAND MAQUILLAGE, RESTAURATION ET LOTS À GAGNER !

Avec la participation de la Société d'Horticulture de Villemomble et des Environs (SHVE)

JEU CONCOURS

TENTEZ DE REMPORTER UN CARNET DE TICKETS

@mairie.villemomble

KERMESSE DE PRINTEMPS

Samedi 24 mai 2025

PLUS D'INFOS SUR VILLEMOMBLE.FR

Renseignements : 01 49 35 25 39
evenementiel@mairie-villemomble.fr